

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMUNE DE WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 03 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq,
le trois décembre à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

DÉLIBÉRATION N° 20251203_16

↳ Acquisition de deux radars pédagogiques - Demande de financement auprès du Conseil Départemental au titre du produit des amendes de police.

Date de la convocation

▪ 27 novembre 2025

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

Présents

MM. BOUTLEUX Guy, JOUGLEUX Jean-Luc, Mmes DUQUESNE Cécile, KOROL Renée, M. DEVIN Serge, Mme NOURTIER Fabienne, M. BUTCHER Gérard, Mmes BAILLARD Sylvie, LAVIÉVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-Michel, Mme BERNARD Sabine, MM. SENEAL Yannick, MARLOT Loïc, Mme ROUSSEAU Marie-José, MM. SERGENT Didier, IVART Yves.

Absents excusés ayant donné procuration

Mme DREUSLIN Estelle	à	M. JOUGLEUX Jean-Luc
Mme HECTOR Ludivine	à	Mme DUQUESNE Cécile
Mme NOËL Laure	à	M. BOUTLEUX Guy
M. LEPRÊTRE Médéric	à	Mme KOROL Renée

Absents excusés sans procuration

Mme BARDEAUX Sandrine
M. JOLIE Pascal
Mme SAUVAGE Edith
Mme GUILLOU Elodie
M. LAMIRAND Christophe
Mme REBOUL Sophie

Absents non excusés

Mme HEMBERT Axelle
M. PORTUÈSE Aurélien.

A été nommé secrétaire de séance

M. DEVIN Serge

SERVICE SÉCURITÉ ET DU DOMAINE PUBLIC

**ACQUISITION DE DEUX RADARS PEDAGOGIQUES
DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
AU TITRE DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE**

Vu les articles R. 2334-10 à R. 2334-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la route ;

Considérant que la Ville poursuit son engagement en matière de sécurité routière et de prévention ;

Considérant l'augmentation de la circulation et des vitesses parfois excessives constatées dans plusieurs secteurs de la Commune, notamment au niveau du hameau de Terlincthun et de la rue du Bon Air ;

La commune de Wimereux souhaite acquérir et installer deux radars pédagogiques, destinés à sensibiliser les automobilistes au respect des limitations de vitesse.

Ces dispositifs peuvent être autofinancés par la Commune à hauteur de 60 %. Le plan de financement de cette action d'intérêt général peut être complété par une subvention du Conseil Départemental au titre du produit des amendes de police.

En conséquence,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le projet d'acquisition et d'installation de deux radars pédagogiques, hameau de Terlincthun et rue du Bon Air, emplacements identifiés comme parmi les plus sensibles sur la commune de Wimereux.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, une subvention au titre des amendes de police et à signer tous les documents s'y rapportant.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjoint au Maire,

Serge DEVIN.

#signature#